



Cher personnel de l'école,

Ce message vise à confirmer le dépistage dentaire qui aura lieu prochainement dans votre école.

DATE(S): Le vendredi 4 novembre 2022 ANNÉES : TOUS les élèves de l'école

Veuillez envoyer le message ci-dessous à tous les parents, et ce, au moins 10 jours ouvrables avant la date susmentionnée. Veuillez noter que, conformément aux directives du ministère de la Santé, le personnel de l'école doit informer les parents de la tenue du dépistage dentaire.

Si ce n'est déjà fait, veuillez réserver un large espace (tel qu'un gymnase) qui peut accueillir deux ou trois classes en même temps.

Madame, Monsieur,

Des hygiénistes dentaires enregistrées auprès de Santé publique Ottawa offriront un dépistage dentaire le **vendredi 4 novembre 2022** * à tous les élèves de l'école.

Le dépistage se fera sans contact direct avec votre enfant. L'hygiéniste dentaire inspectera visuellement la bouche de votre enfant en utilisant un abaisse-langue jetable (pour détecter la présence d'une infection, de caries ou de dents cassées, entre autres). Afin de satisfaire aux *Pratiques exemplaires de Santé publique Ontario*, des mesures appropriées seront mises en œuvre afin de limiter la propagation de la COVID-19, notamment l'hygiène des mains, le port d'un équipement de protection individuel et le respect, autant que possible, de la distanciation physique. Un document dans lequel figureront les résultats du dépistage dentaire sera ensuite remis à votre enfant. Certaines familles pourront avoir droit à des soins dentaires gratuits.

<u>CE DÉPISTAGE NE REMPLACE PAS LES EXAMENS DE ROUTINE CHEZ VOTRE DENTISTE.</u>

* certaines dates peuvent varier

Ce dépistage dentaire est offert conformément aux *Normes de santé publique de l'Ontario* du ministère de la Santé. Les renseignements personnels et les renseignements sur la santé recueillis lors du dépistage ne seront utilisés que pour la prestation, l'administration et la gestion des services de dépistage et à des fins statistiques, conformément aux articles 5 et 7 de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* (telle que modifiée) et aux *Normes de santé publique de l'Ontario* (2018). Ces renseignements ne pourront être utilisés que par les membres autorisés de Santé publique Ottawa qui fourniront des services de dépistage dentaire, et partagés entre eux. Toute question au sujet du dépistage ou de la collecte et de l'utilisation des renseignements personnels, ou sur la marche à suivre pour que votre enfant ne participe pas au dépistage dentaire pour cette année scolaire, peut être adressée au superviseur, Promotion de la santé dentaire, Santé publique Ottawa, au 1580, chemin Merivale, bureau 400, Ottawa (Ontario), ou au 613-580-2424, poste 26376.

L'équipe des services de santé dentaires de Santé publique Ottawa